

## Annexe 2 Zonage Coteaux du vendomois

Zonage	Communes	taux de perte
Côteaux du Vendômois	Artins	90,00 %
	Areines	90,00 %
	Azé	90,00 %
	Beauchene	90,00 %
	Bouffry	90,00 %
	Celle	90,00 %
	Chauvigny du perche	90,00 %
	Choue	90,00 %
	Coulommiers la Tour	90,00 %
	Fontaine-les-Coteaux	90,00 %
	Houssay	90,00 %
	la Ville aux Clercs	90,00 %
	Lavardin	90,00 %
	Les Essarts	90,00 %
	Les Hayes	90,00 %
	Les Roches-l'Évêque	90,00 %
	Lignieres	90,00 %
	Lunay	90,00 %
	Marcilly-en-Beauce	90,00 %
	Mazangé	90,00 %
	Meslay	90,00 %
	Montoire-sur-le-Loir	90,00 %
	Montrouveau	90,00 %
	Morée	90,00 %
	Naveil	90,00 %
	Nourray	90,00 %
	Pezou	90,00 %
	Prunay Cassereau	90,00 %
	Rahart	90,00 %
	Saint Arnoult	90,00 %
	Saint-Martin-des-Bois	90,00 %
	Saint-Ouen	90,00 %
	Saint-Rimay	90,00 %
	Sainte Anne	90,00 %
	Sargé sur Braye	90,00 %
	Savigny sur Braye	90,00 %
	Sougé	90,00 %
	Ternay	90,00 %
	Thoré-la-Rochette	90,00 %
	Troo	90,00 %
Vallée-de-Ronsard	90,00 %	
Vendôme	90,00 %	
Villavard	90,00 %	
Villedieu-le-Château	90,00 %	
Villerable	90,00 %	
Villiers-sur-Loir	90,00 %	
Villiersfaux	90,00 %	

## Annexe 2 Zonage Cheverny - Cour Cheverny

Zonage	Communes	Taux de perte
Cheverny – Cour Cheverny	Bonneveau	60,00 %
	Candé-sur-Beuvron	60,00 %
	Cellettes	60,00 %
	Cellettes	60,00 %
	Chambord	60,00 %
	Cheverny	60,00 %
	Cormeray	60,00 %
	Cour sur Loire	60,00 %
	Cour-Cheverny	60,00 %
	Fontaines en sologne	60,00 %
	Fresnes	60,00 %
	Huisseau-sur-Cosson	60,00 %
	Les Montils	60,00 %
	Maslives	60,00 %
	Mer	60,00 %
	Mont-près-Chambord	60,00 %
	Montlivault	60,00 %
	Muides-sur-Loire	60,00 %
	Saint Denis sur Loire	60,00 %
	Saint-Claude-de-Diray	60,00 %
	Saint-Dyé-sur-Loire	60,00 %
	Saint-Laurent-Nouan	60,00 %
	Sambin	60,00 %
	Seur	60,00 %
	Suèvre	60,00 %
	Tour-en-Sologne	60,00 %
	Vineuil	60,00 %

## Annexe 2 Zonage Touraine-Mesland-Valençay

Zonage	Communes	taux de perte
Touraine -Mesland – Valençay	Angé	80,00 %
	Authon	80,00 %
	Bauzy	80,00 %
	Billy	80,00 %
	Blois	80,00 %
	Chailles	80,00 %
	Champigny en Beauce	80,00 %
	Chaon	80,00 %
	Châteauvieux	80,00 %
	Châtillon-sur-Cher	80,00 %
	Châtres sur Cher	80,00 %
	Chaumont-sur-Loire	80,00 %
	Chémery	80,00 %
	Chissay-en-Touraine	80,00 %
	Choussy	80,00 %
	Coudes	80,00 %
	Courmemin	80,00 %
	Couffy	80,00 %
	Dhuizon	80,00 %
	Faverolles-sur-Cher	80,00 %
	Françay	80,00 %
	Gièvres	80,00 %
	Gombergean	80,00 %
	Gy en sologne	80,00 %
	Josnes	80,00 %
	La Chapelle Montmartin	80,00 %
	La Chapelle vendomoise	80,00 %
	Lancôme	80,00 %
	Langon	80,00 %
	Lassay sur Croisne	80,00 %
	Le Controis-en-Sologne	80,00 %
	Lorges	80,00 %
	Marcilly en gault	80,00 %
	Mareuil-sur-Cher	80,00 %
	Marolles	80,00 %
	Méhers	80,00 %
	Mennetou sur Cher	80,00 %
	Mesland	80,00 %
	Meusnes	80,00 %
	Millançay	80,00 %
	Monteaux	80,00 %
Monthou-sur-Bièvre	80,00 %	
Monthou-sur-Cher	80,00 %	
Montrichard-Val-de-Cher	80,00 %	
Montrieux en sologne	80,00 %	
Mur de Sologne	80,00 %	
Neung sur Beuvron	80,00 %	
Noyers-sur-Cher	80,00 %	
Oisly	80,00 %	
Pontlevoy	80,00 %	
Pouillé	80,00 %	
Pruniers en Sologne	80,00 %	

## Annexe 2 Zonage Touraine-Mesland-Valençay

Rilly-sur-Loire	80,00 %
Romorantin Lanthenay	80,00 %
Rougeou	80,00 %
Saint Amand Lognpré	80,00 %
Saint Gourgou	80,00 %
Saint Julien sur Cher	80,00 %
Qaint Loup sur Cher	80,00 %
Saint Lubin en Vergonnois	80,00 %
Saint Viâtre	80,00 %
Saint-Aignan	80,00 %
Saint-Georges-sur-Cher	80,00 %
Saint-Julien-de-Chédon	80,00 %
Saint-Romain-sur-Cher	80,00 %
Santenay	80,00 %
Sassay	80,00 %
Seigy	80,00 %
Selles saint denis	80,00 %
Selles-sur-Cher	80,00 %
Soings-en-Sologne	80,00 %
Theillay	80,00 %
Thésée	80,00 %
Valaire	80,00 %
Valencisse	80,00 %
Vallières-les-Grandes	80,00 %
Valloire-sur-Cisse	80,00 %
Veilleins	80,00 %
Vernou en Sologne	80,00 %
Veuzain-sur-Loire	80,00 %
Vilerbon	80,00 %
Villechauve	80,00 %
Villefranche sur Cher	80,00 %
Villeherviers	80,00 %
Villeny	80,00 %
Vouzon	80,00 %
Yvoy le marron	80,00 %